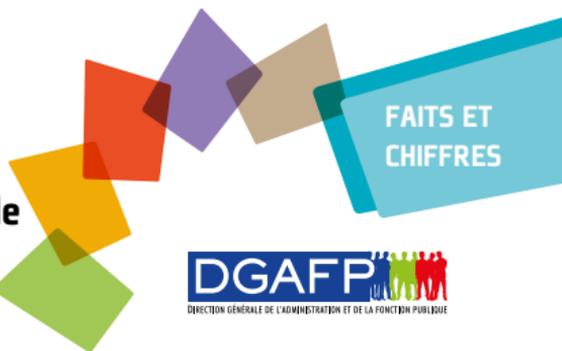


# Chiffres-clés 2015 de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique



FAITS ET  
CHIFFRES

DGAFP  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

## Emploi et caractéristiques des agents dans la fonction publique

■ **62 % des agents de la fonction publique** sont des femmes (**44 %** dans le secteur **privé**). Ce taux est de 54 % dans la fonction publique de l'État (FPE), de **61 %** dans la fonction publique territoriale (FPT) et de **77 %** dans la fonction publique hospitalière (FPH).

### Par catégorie hiérarchique

■ Dans la fonction publique, **les femmes représentent 63 % des effectifs de catégories A et C, et 56 % de catégorie B.**

■ **61 % des agents de catégorie A** sont des femmes dans la FPE (44 % hors militaires et enseignants), **42 %** en catégorie B et 51 % en catégorie C.

■ **La FPT compte 61 % de femmes en catégorie A**, 63 % en catégorie B (principalement dans les filières sociale et administrative) et **60 % en catégorie C.**

■ **La FPH compte 73 % de femmes en catégorie A** (en forte progression depuis le passage en A du corps des infirmiers), **83 % en catégorie B et 78 % en catégorie C.**

### Dans les emplois de direction

■ **Parmi les 121 299 postes dans les corps et emplois A+, 40 % sont occupés par des femmes** en 2013. Elles représentent 33 % des 22 732 postes dans les corps et emplois d'encadrement supérieur et de direction (ESD) : 38 % dans la FPE (dont 30 % dans les ESD), 52 % dans la FPT (dont 28 % dans les ESD) et 45 % dans la FPH (tous les A+ sont classés en ESD).

■ Parmi les **103 142 agents titulaires A+ de la FPE, 38 % sont des femmes.** Elles représentent **30 % des 10 536 titulaires de l'encadrement supérieur et des emplois de direction (dont 20 % dans les corps et emplois à la décision du Gouvernement), 56 % des 12 377 titulaires des corps d'inspection, contrôle et expertise et 36 % des 80 229 titulaires de l'enseignement supérieur, recherche et assimilés.**

■ On compte 63 % de femmes dans les corps et emplois des juridictions judiciaires. 38 % des recteurs, 28 % des secrétaires généraux et 31 % des directeurs d'administration centrale, 16 % des ambassadeurs et 11 % des préfets sont des femmes.

■ Dans la FPH, les femmes représentent **43 % du corps des directeurs d'hôpitaux (DH)**, dont 21 % des DH nommés sur emplois fonctionnels.

■ Dans les trois versants de la fonction publique, **les hommes sont systématiquement plus âgés que les femmes dans les emplois d'encadrement supérieur et de direction** (+3 ans dans la FPE, +5 ans dans la FPT et la FPH). La part des femmes est systématiquement supérieure chez les moins de 30 ans, et inférieure chez les plus de 50 ans (-11 points de pourcentage dans la FPE, -18 points dans la FPT et la FPH), ce qui semble démontrer une féminisation récente des emplois de direction.

### Par ministères, filières et métiers

■ **Les ministères les plus féminisés sont l'Éducation nationale (71 % des agents) et le Travail (70 %), et les moins féminisés la Défense (22 %) et l'Intérieur (28 %).**

■ Les filières les plus féminisées dans la FPT sont les filières **sociale et médico-sociale (95 %), administrative (82 %), médico-technique (78 %)**, animation (71 % en 2012) et culturelle (63 %). Les filières les moins féminisées sont les filières Incendie et secours (5 %), Sécurité - Police municipale (21 %) et Sport (28 %).

■ **Dans la FPH, les filières administrative et soignante comptent 9 femmes pour 10 agents**, alors que la filière « technique ouvrier » ne compte que 35 % de femmes.

■ **95 % des assistants maternels (FPT) sont des femmes, comme 70 % des enseignants de l'Éducation nationale** et 51 % des médecins (y compris internes) de la FPH. En revanche, 84 % des militaires, ainsi que 87 % des ouvriers d'État sont des hommes.

### Titulaires et contractuels

■ **La fonction publique compte 64 % de femmes parmi les titulaires et 67 % parmi les contractuels** (personnels civils) : 60 % de titulaires et 61 % de contractuels dans la FPE ; 58 % de titulaires et 67 % de contractuels dans la FPT ; 81 % de titulaires et 78 % de contractuels dans la FPH.

### Par âge

■ Dans la fonction publique, la moyenne d'âge est de **42,8 ans pour les femmes et de 42,7 ans pour les hommes** : dans la FPE, 42,7 ans pour les femmes et 41,5 ans pour les hommes ; dans la FPT, 44,5 ans pour les femmes et 44,2 ans les hommes ; dans la FPH, 40,9 ans pour les femmes et 43,2 ans pour les hommes.

## Travailleurs handicapés

■ Dans la fonction publique, **57 % des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés sont des femmes** : 53 % dans la FPE, 51 % et la FPT, et 75 % dans la FPH.

## Par niveau de diplôme

■ **47 % des agents de la fonction publique ont un diplôme de l'enseignement supérieur (49 % des femmes et 43 % des hommes)**, contre 33 % dans le secteur privé (36 % des femmes et 31 % des hommes). Dont : 66 % des agents de la FPE (73 % des femmes et 59 % des hommes) ; 26 % dans la FPT (29 % des femmes et 21 % des hommes) ; 46 % dans la FPH (46 % des femmes et 47 % des hommes).

## Recrutements externes, changements de statut et mobilité

■ Dans la **FPE, en 2013, 28 464 recrutements externes ont été effectués, dont 66 % de femmes** (elles représentaient 56 % des candidats).

■ **Les femmes réussissent mieux que les hommes le concours d'accès aux postes de catégorie A** (55 % de femmes parmi les présents et 69 % parmi les recrutés), moins bien en catégories B (56 % de femmes parmi les présents et 51 % parmi les recrutés) et C (58 % de femmes parmi les présents et 56 % parmi les recrutés). Concernant la catégorie A, les femmes sont notamment plus nombreuses à se présenter aux concours d'enseignants (68 % de femmes parmi les candidats), où les recrutements sont majoritairement féminins (73 % des lauréats).

■ En 2013, au concours externe de l'ÉNA, ont été reçus 14 femmes et 26 hommes (pour 261 femmes et 389 hommes présents).

■ **4,1 % des agents de la fonction publique ont changé d'employeur** entre 2012 et 2013 : 4,3 % de femmes et 3,9 % d'hommes.

■ **Mobilité géographique** (changement de zone d'emploi) : elle a concerné entre 2012 et 2013, 6,3 % des femmes et 6,5 % des hommes dans la FPE ; 1,5 % des femmes et 1,4 % des hommes dans la FPT ; 2,7 % des femmes et 3,7 % des hommes dans la FPH.

■ **Mobilité statutaire** : parmi les titulaires civils des ministères **en disponibilité, 66 % sont des femmes** ; parmi les agents en **hors cadre, 67 % sont des hommes**.

## Retraite

■ **Sur les 41 449 titulaires de la FPE** dont la pension est entrée en paiement en 2014, **55 % étaient des femmes** ; dans la **FPT**, sur 32 782 titulaires, **53 % de femmes** ; dans la **FPH**, sur 21 747 titulaires, **79 % de femmes**.

■ Le montant moyen des pensions mensuelles brutes de droit direct en paiement au 31 décembre 2014 était, dans la **FPE** (pensions civiles, y compris la Poste et France Télécom) **de 1 968 euros pour les femmes et 2 280 euros pour les hommes** ; dans la **FPT** (CNRACL), de **1 174 euros pour les femmes et 1 374 pour les hommes** ; et pour la **FPH** (CNRACL) de **1 466 euros pour les femmes et 1 567 euros pour les hommes**.

## Rémunérations

■ En 2013, le salaire net mensuel moyen (exprimé en équivalent temps plein annualisé) est, dans la **FPE**, de **2 308 euros pour les femmes et 2 706 euros pour les hommes** ; dans la **FPT** de **1 769 euros pour les femmes et 1 963 euros pour les hommes** ; dans le **secteur hospitalier public** de **2 104 euros pour les femmes et 2 707 euros pour les hommes** ; dans le **secteur social et médico-social**, de **1 743 euros pour les femmes et de 1 906 euros pour les hommes** ; dans le secteur privé, il est de 1 934 euros pour les femmes et 2 389 euros pour les hommes.

## Formation

■ En 2013, les agents des ministères (hors enseignement) ont eu en moyenne **7,4 jours de formation**, autant pour les femmes que pour les hommes.

## Organisation du temps de travail et congé parental

■ **83 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes** dans la fonction publique. **24 % des femmes titulaires sont à temps partiel**, contre 5 % des hommes dans la fonction publique. Sur les 6 099 agents en **congé parental dans la FPE, 92 % sont des femmes** ; elles sont 96 % dans la FPT.

Sauf mention contraire, les chiffres sont donnés pour l'année 2013.